

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 28 (1890)  
**Heft:** 42

**Artikel:** Les musiques militaires : la musique militaire de Lausanne au Tir fédéral de 1876. - Nos anciens corps de musique d'après M. Dénéreaz. - L'influence de la musique sur le soldat. - Portrait du chef de musique en France

**Autor:** Dénéreaz, M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191911>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### CAUSERIES DU CONTEUR

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.  
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

### Les musiques militaires.

La musique militaire de Lausanne au Tir fédéral de 1876. — Nos anciens corps de musique d'après M. DÉNÉRÉAZ. — L'influence de la musique sur le soldat. — Portrait du chef de musique en France.

Ainsi qu'on a pu le lire dernièrement dans nos divers journaux, il est sérieusement question de rétablir en Suisse un certain nombre de grands corps de musique, à l'instar des musiques de régiment qui existent à l'étranger. Puisse cette idée faire son chemin, car nous avons toujours regretté, chez nous, la suppression de ces musiques, qui apportaient dans toutes nos grandes réunions de troupes une saine gaité, et qui étaient si goûtées de nos populations.

Ceux de nos lecteurs qui ont assisté au Tir fédéral de 1876 se souviennent que la Musique militaire de Lausanne y figura encore dignement comme musique de fête. Paralysée sous le coup que venait de lui porter la nouvelle loi, elle ne battait plus que d'une aile ; elle allait se disloquer et disparaître, lorsque son chef, M. H. Gerber, eut la patriotique et charmante idée de lui donner un nouveau souffle de vie en réunissant ses éléments épars et découragés, pour en faire la musique officielle de notre grande fête nationale. Il y ajouta un nouvel attrait en y réintroduisant des instruments depuis longtemps démodés, mais restés comme de bons vieux souvenirs dans la mémoire de nombre de gens : citons entr'autres le *Chapeau chinois* et le *Serpent*.

L'entrain et la bonne volonté dont ce corps de musique fit preuve en cette circonstance, furent malheureusement pour elle le chant du cygne, mais elle trouva sa récompense dans l'accueil chaleureux et parfois enthousiaste qui lui fut fait durant le cours de ces belles journées.

Rappelons ici cette amusante description de nos anciennes musiques militaires, donnée par notre spirituel collaborateur, M. Dénéréaz, dans sa *Vieille Milice* (\*).

Quand lè dou bataillons, tsacon su duè reintsé  
 Asse draitès qu'on djon que ne corbè, ni peintsé,  
 Etiont bin aligni, ma fâi, c'ètai bin biau.  
 Lè sapeu, ào fin bet, armâ dè l'ao dètràn,  
 Avoué l'ao gros bounet et 'na balla pliوماتse  
 Et l'ao grand f'oordâi blianc, fè de 'na pé dè vatsé,  
 Vo dio, quand on vayâi clliâo grands gaillâ barbus,  
 Fasâi refresenâ dè vairè clliâo lulus !  
 Et lo tambou majo, drâi coumeint n'allegarda  
 Dévant ti sè tapins ! L'atteindâi la parada  
 Po prevolâ sa cannâ à bio pomeau d'ardzeint  
 Pe hiaut què lè détai. Et ti lè musiciens !  
 Avoué dâi galés trèfle ein guise d'épolottès  
 Et on petit charnier po mettrè lè palettès  
 Yè notâvont lè z'airs ; mâ quand déviont djui,  
 Ne manquâvont jamé dè lè vito sailli ;  
 Et quand bin la mâiti ne lâi vayont pas gotta,  
 L'ao faillâi dâi z'einfants po l'ao teni la nota,  
 Kâ per dévant lè dzeins, l'aviont meillâo façon  
 Dè vouâiti lo papâi tandi lo refredon.  
 Et ti clliâo z'instruments ! Pein failli 'na raclliâe  
 Po férè lè pou ! pou ! lè tu ! tu ! lè couillâe ;  
 Lâi avâi la serpeint, lo fifre, lo tambou,  
 La ioula, l'ophiclé, la pioula, lo toutou,  
 La trompeta, lo cor, lè pliaqués, l'épouffârè,  
 Que sè poive allondzi, que fasâi la ronnarè ;  
 Et lo tambou dè basse avoué la zonna-na,  
 Lo râi dâi z'instruments po bin marquâ lo pas ;  
 Et lo tsapé chinois, que verivè, tornavè,  
 Quand dévâi sè câisi, mâ que sè grelottâvè,  
 Quand faillâi dâo boucan, po que ti sè senau  
 Pouéssont mi senailli : *mî, fa, sol, la, si, do*.

L'heureuse influence de la musique sur le soldat, aussi bien au physique qu'au moral, ne peut être mise en doute. Elle est le fluide électrisant du soldat fatigué. Un air de musique enlevant et le voilà remis sur pied. Consultez les officiers, ils vous diront tous que le nombre des trainards et des écopés, dans une colonne, est beaucoup moins grand durant les marches faites avec la musique que sans la musique. Ils vous diront encore qu'aux étapes ou aux séjours, la musique empêche l'ennui et le découragement de s'emparer du soldat.

Après les grandes haltes, les pieds ont gonflé ; aux premiers pas, le soldat croit marcher sur des pointes d'aiguilles, les jarrets sont raides. Que la musique joue, les jambes s'allongent et reprennent leur élasticité, la plante des pieds pique moins, le corps se secoue : effet de la cadence et de l'harmonie. Cinq minutes après, on a des hommes gais et entraînants. Sans la musique, la colonne eût mis une demi-heure à se refaire.

Si la musique a de ces effets bienfaisants dans les jours de paix, quels ne

doivent-ils pas être dans les jours de bataille ! Avant l'action, des frissons involontaires et insurmontables peuvent courir dans les membres des plus braves. Il y a, dans l'instant qui précède un engagement, une solennité qui émeut. Les lignes immenses d'hommes, le silence, l'incertitude du point d'attaque, mettent de la pâleur à plus d'un front. Une marche guerrière accompagnant les colonnes qui viennent prendre rang, non-seulement leur donne une impulsion qui empêche ce trouble momentané, mais encore qui amène le soldat bouillant en présence du danger. Après le combat, c'est la fatigue, c'est la privation de nourriture, c'est la vue des camarades tombés, les cris des blessés, les vides dans le bataillon qu'il faut faire oublier, car la victoire même coûte cher, bien cher. Quelques airs de musique héroïque renouvellent l'enthousiasme et, au lieu de fredonner, triste et seul, l'air du pays, le soldat s'en revient par escouade, chantant l'hymne de la patrie. Et dans les camps enfin, alors qu'il faut attendre huit jours, quinze jours en préparatifs de combat ? qu'il pleut, qu'il neige, comme si le temps voulait étendre d'avance son suaire sur les guerriers ? que des lettres désolées arrivent de la ville ou du village ? que fera-t-on sans la musique, sinon songer que la mort s'apprête peut-être ? que répondra-t-on, sinon qu'on a l'âme envahie par une sombre tristesse ?...

Une plume spirituelle donnait, l'année dernière, dans le *Petit Parisien*, un fidèle portrait du chef de musique, auquel nous empruntons ces quelques passages :

« Le sabre au côté et sa baguette à la main, ayant le prestige d'un officier et la bonhomie d'un artiste, le chef de musique est une des physionomies curieuses du monde militaire. Il est d'espèce double, devant tenir à la discipline, ne badinant pas avec le service et gardant en lui-même quelque fantaisie. Il a le respect de son colonel en tant que supérieur, et, dans les intimes replis de son cœur une certaine pitié pour l'incompétence musicale de celui dont il dépend, qui lui donne l'ordre au « rapport », selon l'occasion, de faire jouer « quelque

(\*) Poème patois, brochure de 32 pages, en vente au bureau du *Conteur*. Prix : 60 cent.

chose de gai » ou « quelque chose d'entraînant », sans entrer dans de plus longs détails.

» Le chef de musique vit avec les lieutenants, partage leur existence, s'habille comme eux, et, ne comprenant pas grand chose à leurs conversations techniques, il s'isole dans ses rêves peuplés de doubles-croches.

» La moitié de sa vie se passe à écouter, en compagnie des officiers, des lectures de « décisions » qui ne le concernent point. Il est soldat, et il a le droit de ne trouver aucun plaisir au fracas des exercices et au bruit de la poudre. Tandis qu'on tire à la cible, indifférent aux signaux des marqueurs, assis sur l'herbe en attendant le retour à la caserne, il songe, avec des sourires extasiés, à la composition d'une polka pour piston.

» Ce mélange de devoirs militaires, qu'il observe scrupuleusement, et de préoccupations toutes pacifiques qui sont en lui, font du chef de musique un être à part, jeté par le sort dans de continus contrastes.

» Plus heureux du moins que d'autres compositeurs qui cherchent inutilement les moyens de se produire, le chef de musique a sans cesse des hommes à sa disposition pour interpréter aussitôt ses conceptions, sans qu'ils aient de critiques à formuler...

» Ah ! là, dans la grande salle aux murs blanchis à la chaux, où les musiciens, en bourgeron, sont groupés autour du tableau sillonné de « portées », il triomphe, en entendant le pas redoublé qui est né de ses veilles laborieuses, ou sa fantaisie sur *Sémiramis*... où rien ne reste plus du thème primitif.

» Paternel, avec une apparence de brusquerie voulue, il dirige béatement l'exécution du morceau, en homme qui prend sa revanche des corvées du métier.

— Ah ! ah ! mon colonel, semble-t-il se dire, ce n'est pas vous, en dépit de vos cinq galons, qui trouveriez ça !

— Recommençons ! s'écrie-t-il en agitant sa bague.

» Et il peste contre la sonnerie de clairon qui vient interrompre la répétition et convier les exécutants à la soupe.

» Il a aussi son public de « civils » qui, eux, peuvent apprécier ses talents.

» Au fond, c'est pour eux qu'il travaille, en pensant à l'heure où, sur le mail ou sur le cours de la petite ville de province, la foule s'assemblera pour le concert de l'après-midi...

» Parfois, le chef de musique est un innovateur qui revient sans cesse à la charge auprès du Conseil du régiment pour obtenir l'achat d'instruments de forme extraordinaire, produisant des sonorités inédites ; il fait valoir des ar-

guments passionnés pour décider à cette dépense ; il cherche à faire intervenir le médecin-major, afin que celui-ci déclare qu'ils sont excellents pour le développement des pommons.

» Au « mess » il soumet aux officiers ses projets et hausse les épaules aux objections qui lui sont faites, mêlées de plaisanteries.

— Ah ! fait-il, s'il s'agissait d'une nouvelle cartouchière, ou d'un havresac perfectionné, vous m'écouteriez autrement, mais allez donc vous parler d'art !

» Puis, l'âge vient, qui apaise ses ardeurs, et il oublie ses grandes idées de transformation d'autrefois, ne faisant plus que pester contre l'heure matinale des répétitions, en bouclant avec effort le ceinturon qui soutient son sabre débonnaire. »

### Souvenirs historiques.

A l'occasion des grandes fêtes données à Mâcon, pour célébrer le centenaire de la naissance de Lamartine, les journaux français rappellent les principaux épisodes de sa vie de poète et d'homme politique. On cite entre autres, dans sa carrière politique, deux épisodes restés célèbres. Le premier date de la Révolution de 1848, alors qu'entouré d'une foule menaçante, au milieu des coups de fusils éclatant dans les cours de l'Hôtel-de-Ville, et tandis que les balles sifflaient à ses oreilles, il parvint, par un des plus prodigieux triomphes de l'éloquence humaine, à arracher des mains d'une populace furieuse le drapeau rouge et à maintenir le drapeau tricolore aux fenêtres de l'Hôtel-de-Ville.

L'autre épisode a été moins heureux pour la France.

« C'était, dit l'*Estafette* de Paris, à la funeste séance de la Chambre, du 6 octobre de la même année. Il s'agissait de donner au peuple français une constitution. La question en litige était celle du pouvoir exécutif. Fallait-il un président ? Et l'utilité de ce fonctionnaire admise, le président devait-il être élu par le peuple directement ou choisi par la représentation nationale ? Le débat était grave. Un des esprits les plus sages et les plus clairs de l'assemblée, M. Jules Grévy, avec une clairvoyance admirable, soutint, dans un amendement resté fameux, qu'un président de la République nommé par le suffrage universel serait plus puissant que l'assemblée et qu'un roi, et démontra que ce président, issu de plusieurs millions de suffrages, s'il appartenait à une famille ayant régné en France, n'aurait qu'un but, une fois maître du pouvoir, renverser la République.

» M. Grévy visait Bonaparte. Lamartine se crut atteint. Ce fut lui qui répondit à M. Grévy. Jamais peut-être l'orateur ne fut plus beau. Sa parole

imagée, puissante, entraîna l'assemblée. L'amendement Grévy fut repoussé et la République livrée à celui qui n'allait pas tarder à l'assassiner.

» Et sait-on quel fut le mobile de la conduite politique du poète en cette circonstance décisive ? Ce fut cette croyance chimérique où il se trouvait que le peuple, dont il avait été l'idole, porterait sur lui en masse ses suffrages, tandis qu'à l'élection par la Chambre, il n'avait aucune chance. La Chambre était réfractaire au chantre d'Elvire. Et cela lui souffla cette superbe et déplorable improvisation.

» Le réveil de ce rêve du poète fut terrible pour lui et pour la France. La chimère du grand rêveur lui valut le Deux-Décembre, vingt ans d'oppression, quatre guerres, les Prussiens place de la Concorde, et la Frontière d'Allemagne aux portes de la Champagne. Les idoles sont un luxe coûteux pour les peuples. »

### La fête des ramoneurs.

Sur tous nos toits, dans toutes les cheminées, on entend le bruit du racloir et les cris du ramoneur. C'est l'annonce de l'hiver qui s'approche, c'est le prélude des grands feux dans l'âtre, des poëles rougis et des longues veillées.

Pauvres ramoneurs ! ils ont une bien pénible tâche, et rien n'est moins enviable que ce métier « où l'on voit tout en noir. » Aussi est-il facile à comprendre que, la saison du ramonage terminée, ils aient hâte de rentrer dans une vie plus gaie, plus riante que celle de la suie et des noirs tuyaux.

A Londres, le 1<sup>er</sup> mai ramène tous les ans la *fête des ramoneurs*. Cette fête dure trois jours, durant lesquels on ne peut traverser une rue sans rencontrer ceux-ci par petits groupes précédés d'un tambour, d'un violon ou d'une clarinette. A leur tête marche un ramoneur ayant la maturité de l'âge, portant habit galonné sur toutes les coutures en papier doré, grand chapeau à cornes décoré de galons de même genre et tenant en mains l'emblème du commandement, un bâton. Cet important personnage est le *lord du mai*. Il donne le bras à la *dame du mai*, dont les cheveux sont ornés d'une couronne de fleurs, et dont la robe blanche est garnie de falbalas en papier de différentes couleurs. Elle tient en mains une espèce de grande cuiller à pot. Cette dame de mai est aussi un ramoneur.

Ce couple est suivi par un personnage bizarre, dont le nom est *Jack on the green*, c'est-à-dire *Jacques sous la verdure*. C'est un ramoneur placé sous un grand panier d'osier en forme de pain de sucre, et tellement couvert de feuillage et de guirlandes de fleurs qu'on ne l'aperçoit plus sous cette pyramide verte, qui semble marcher toute seule.